



TONNEAU

Le pont de Lixhe, qui s'était "soulevé" en 2018, fait partie des ponts à rehausser.

## Quatre ponts seront rehaussés sur le canal Albert

**Travaux** Pour accueillir des barges de quatre conteneurs de hauteur. La Flandre a pris de l'avance...

La voie d'eau est un atout majeur de la région liégeoise en matière de transport de marchandises. Les chiffres le prouvent... Sur le premier semestre de 2020, en effet, malgré la crise, le Port autonome de Liège, avec sa trentaine de zones portuaires sur la Meuse et le canal Albert, a enregistré un trafic de 9,3 millions de tonnes, soit une baisse de 12% par rapport à l'année précédente... Mais si tous les secteurs d'activité ont baissé, seul le transport fluvial de conteneurs affichait une très belle croissance (+17%).

Ce ciel radieux pour le transport fluvial ne doit toutefois pas détourner l'attention des autorités wallonnes, qui sont désormais confrontées à une nécessité: le rehaussement des ponts sur le canal Albert. Une voie déjà empruntée par la Flandre et à laquelle la Wallonie fait plus que songer.

Comme l'a relevé la députée libérale Diana Nikolic, en effet, au niveau du canal Albert, lien direct entre le port d'Anvers et Liège, "la Flandre a entamé un programme d'investissement pour le rehaussement de ses ponts assez important".

Le rehaussement des 62 ponts situés sur le canal Albert est actuellement en cours en Flandre... Précisément, sur les 62 ponts, 43 offrent déjà une hauteur de passage de 9,10 m, treize autres ponts sont

en cours de modification et les travaux pour les 6 derniers ouvrages sont en phase d'adjudication. Ce rehaussement permettra de porter la hauteur de navigation à 9,10 m et donc de superposer les conteneurs en quatre couches. C'est l'enjeu.

La question est... quid en Wallonie? Ici en effet, quatre ponts sont situés entre la frontière linguistique et Liège... Lixhe, Lanhay, Haccourt (avant le Triligiport) sans oublier celui d'Hermalle-sous-Argenteau. Selon le Port autonome de Liège, il est aujourd'hui "absolument primordial d'uniformiser la hauteur des ponts du canal Albert afin de permettre la navigation avec quatre couches de conteneurs".

### Cofinancement

Tout comme un pont, toutefois, le rehaussement... coûte un pont. Nécessité fait loi cependant et, pour éviter que la Wallonie soit à la traîne, le ministre Philippe Henry confirme cette opération. Déjà, nous précise-t-on au cabinet du ministre, le SPW a sollicité auprès de l'Europe un cofinancement des études. "Dès qu'on obtiendra ce financement, elles seront donc lancées. Le marché pourrait alors être lancé en 2023." Les travaux seraient réalisés dans la foulée.

Précisons que, malgré la crise, le SPW a déjà reçu en 2020 la confirmation de la prise en charge par l'Union européenne à hauteur de 50% pour les études de faisabilité du rehaussement de ces ponts... "Le coût pour ces études représente un investissement

de plus de 2 millions d'euros pour le rehaussement de quatre ponts", précise encore le Port autonome de Liège.

### "Se donner les moyens de ses ambitions"

Pour la députée Diana Nikolic, qui est donc intervenue sur le dossier en interpellant le ministre Philippe Henry, la nécessité du rehaussement des ponts est aussi grande qu'urgente. Pour éviter que le port de Liège et la Wallonie soient à la traîne tout d'abord...

"En effet, imaginons que certains bateaux soient bloqués en arrivant au niveau des ponts de Liège! C'est clairement risquer qu'ils empruntent une autre voie, au détriment de Liège. Je note donc positivement que nous sommes conscients des besoins et que des études sont lancées... on ne jettera pas la pierre sur le fait qu'elles ne sont que lancées et que, donc, la Wallonie pourrait à un moment donné paraître un petit peu à la traîne par rapport à la Flandre, mais il faut un début à tout. Ce qui est sûr, c'est que, si on veut un transfert modal de la route vers le fleuve, il faut se donner les moyens de ses ambitions."

La députée libérale souligne ici que la voie d'eau est, aussi, une réponse à la congestion de nos routes. "Nous sommes en effet d'accord pour dire que le trafic fluvial en général est une partie de la solution de mobilité, notamment comme alternative au transport par route."

Marc Bechet

**"Le marché pourra être lancé en 2023, dès qu'on obtiendra le financement."**

le SPW a sollicité auprès de l'Europe un cofinancement des études.

